



BORIS
KHALVADJIAN

Avocat à la Cour

« FAIRE FACE À L'IMPRÉVU
ET VOUS DÉFENDRE
AVEC CONVICTION,
PARCE QUE JE VOUS DOIS
LE MEILLEUR RÉSULTAT. »

PRÉSENTATION

UN CABINET D'AVOCATS DÉDIÉ À LA CRÉATION, LA PRODUCTION ET À L'INNOVATION.

Le cabinet conseille et défend les professionnels de la création, de la production et de l'innovation. Il est actif dans le domaine du cinéma, du design, de la publicité, et de l'Internet. Il représente également des galeries d'art, des artistes de la musique, du spectacle, ainsi que des professionnels du jeu.

Le cabinet offre à ses clients une valeur ajoutée fondée sur la compétence et la capacité d'adaptation. Il propose également des offres d'accompagnement quotidien aux entreprises.

Docteur en droit et chercheur associé au CERDI (Centre d'Etudes et de Recherche en Droit de l'Immatériel), Boris Khalvadjian donne régulièrement des conférences sur des sujets ayant trait à la propriété intellectuelle et est l'auteur de plusieurs publications dans ce domaine. Il assure actuellement à l'Université de Paris XIII un enseignement théorique consacré aux fondamentaux du droit privé et des enseignements spécialisés pour des futurs professionnels du web et du jeu-vidéo.

SECTEURS DE COMPÉTENCES

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Droit d'auteur • Droits voisins de l'artiste-interprète
- Droits voisins des producteurs de phonogramme et de vidéogramme
- Marques et signes distinctifs • Dessins et modèles
- Brevets

CULTURE, COMMUNICATION, DIVERTISSEMENT

- Production TV et Cinéma • Publicité
- Production numérique • Jeu-vidéo • Design
- Créations de mode • Marché des œuvres d'art
- Édition et production musicale • Édition littéraire
- Photographie
- Presse (vie privée, image, diffamation)
- Spectacle vivant • Sport

MULTIMÉDIA ET INTERNET

- Créations du web et du multimédia • Applications numériques
- Réseaux sociaux • Responsabilité des acteurs de l'Internet
- Contrefaçons sur Internet • Contentieux des noms de domaine

Conformément aux règles déontologiques de la profession, il convient de rappeler que les honoraires sont fixés en accord avec le client. Leur fixation donne lieu à l'établissement d'une convention d'honoraires écrite qui précise en détail les modalités de calcul des honoraires du cabinet (abonnement juridique, forfait, tarif horaire, forfait et honoraires de résultat).

PUBLICATIONS, CONFÉRENCE ET PRESSE

« Revue de jurisprudences récentes en droit des marques », Affiches Parisiennes, 27-30 sept. 2014, p. 17 s.

« L'œuvre détournée et le droit d'auteur », Commentaire de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 18 septembre 2013, A. Malka c/ P. Klasen, Légipresse, n°313, Février 2014, p. 103.

Participation à l'émission à vos cas! , Emission de télévision diffusée sur plusieurs chaînes tv en France, présentée par Maître Yves Tolédano, entouré d'une équipe de 5 avocats qui répondent aux questions des téléspectateurs, janv.-mars 2014.

Intervention pour la Conférence du Stage du Barreau de Paris sur le sujet « Faut-il aller vers la lumière » (1er tour), avril 2013.

Droit des obligations (2e éd.), Ouvrage co-écrit avec M. Frédéric ROUVIÈRE, Professeur (Univ. Paul Cézanne, Aix-Marseille III), Paris : Armand Colin, octobre 2012.

« La reproduction des œuvres et le droit d'auteur, un défi actuel de l'histoire de l'édition en Histoire de l'art », Table-ronde organisée au Château de Fontainebleau 2 juin 2012. Autres intervenants : Natacha Pernac, André Gunthert.

« Droits d'auteur, contrats, contenus sensibles, réglementation de la publicité extérieure : comment se sécuriser ? », Conférence sous l'égide de l'Association Digital Media France, Hôtel Baltimore Paris, 28 février 2012. Autre intervenant : Maître Marcel Moritz, avocat.

« Art, liberté et responsabilité », Conférence organisée par la Revue Marges à l'Institut National de l'Histoire de l'Art (Paris), juin 2008. Article co-écrit avec Maître Armelle FOURLON, avocate, Revue Marges Janvier 2010

« Quand l'objectivité l'emporte dans un procès en contrefaçon de copyright », Communication Commerce Electronique, Étude n° 28, Décembre 2009

« Et si nous étions optimistes ? », Article publié sur Internet sur le site : www.village-justice.com, Juillet 2009

« La théorie de l'accessoire a encore de l'avenir devant elle... », Revue Lamy droit de l'immatériel, 2008/43, n° 1429, Novembre 2008

« Coluche, brève histoire d'un contentieux », Article publié sur le site : www.legalbiznext.com, Novembre 2008

Le contrat d'auteur, outil d'anticipation, Thèse publiée, Aix-en-Provence : PUAM, préface Michel VIVANT, Octobre 2008

« L'histoire d'un mec : dans les frontières de l'évidence et de l'urgence », Article co-écrit avec FOURLON (A.), Légipresse Novembre 2008

« Le droit à réparation sous l'empire du droit des médias », Conférence pour le bicentenaire du Code civil, Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille, Mai 2004 in Droit civil et droits, Aix-en-Provence : PUAM, 2005, p. 305.

DERNIERS DOSSIERS TRAITÉS

Contrefaçon

Nullité de procédure obtenue en correctionnel

Start-up

Rédaction d'un contrat de partenariat commercial

Cinéma

Transaction à la suite de la contrefaçon de scénario et traitements

Edition d'art

Rédaction des contrats d'auteur pour l'édition d'un ouvrage d'art contemporain

Publicité

Validation juridique de projets de créations publicitaires

Cinéma

Clearing de scénario

Commercial

Assignment en résiliation d'un contrat commercial de prestations de service pour défaut de paiement du prix

Innovation

Préparation de contrats commerciaux et conditions générales de vente pour une société de l'innovation maritime

Audiovisuel

Rédaction de contrats de comédiens dans le cadre de la production d'une web-série

Art

Suivi de négociation dans le cadre d'une transaction d'œuvre d'art

Télévision

Intervention judiciaire pour les intérêts d'une société de doublage

Marque

Action en revendication de marque à la suite d'un dépôt frauduleux

Illustration

Action en contrefaçon engagée à la suite de l'exploitation non autorisée d'illustrations

Design

Négociation d'un contrat d'édition de design de porcelaine

Design

Surveillance et contrôle de fausses-attributions d'œuvres du design sur Internet

Musique

Accompagnement juridique d'une artiste américaine en France

Secteur pharmaceutique

Consultation sur la protection d'une exclusivité contractuelle accordée à un distributeur

Design

Transaction à la suite de faits de contrefaçon

Start-up

Défense des droits d'un développeur web à l'origine de la création d'une start-up

Musique

Défense d'un groupe contre les revendications de leur ancien manager

Photographie

Défense pour une requalification de CDD en CDI

EN SAVOIR PLUS SUR

KHALVADJIAN-AVOCATS.COM

10, rue d'Aumale 75009 Paris
contact@khalvadjian-avocats.com

T. +33 (0) 1 45 23 07 88

F. +33 (0) 1 45 23 08 34